

Doische, le 30 mars 2020.

Aux parents des élèves des implantations scolaires communales.

CORONAVIRUS

COMMUNIQUE RELATIF A L'ORGANISATION DES GARDERIES SCOLAIRES

Madame,

Monsieur,

Chers parents,

Le Conseil national de sécurité, qui détermine les mesures visant à contenir la propagation du COVID-19, s'est réuni ce vendredi 27 mars et s'est prononcé sur la prolongation du confinement jusqu'au 19 avril.

Le Conseil national s'est également positionné sur l'organisation de garderies, pendant cette période, pour les enfants dont les parents exercent une activité professionnelle dans des secteurs vitaux et services essentiels. Il faut y ajouter les enfants de parents n'ayant pas d'autre choix que de confier la garde de leur(s) enfant(s) aux grands-parents qui sont un public fragile.

A partir du lundi 6 avril, et ce jusqu'au vendredi 17 avril, une garderie sera mise en place à l'implantation de Gimnée.

Cet encadrement sera organisé du lundi au vendredi de 7h30 à 18h (13 h les mercredis). Toutes les implantations seront fermées les samedis, dimanches et jours fériés.

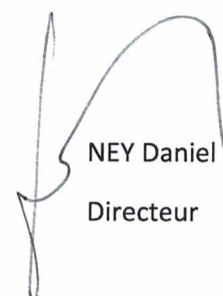
Si vous désirez inscrire votre ou vos enfant(s) à la garderie de Gimnée pendant la période des vacances de printemps, je vous demande de me le signaler par écrit pour le mercredi 1^{er} avril à 16h au plus tard soit par mail (daniel.ney@doische.be) soit par sms (0494/322859) :

- **Nom et prénom de votre (ou vos) enfants.**
- **Date(s) et horaire désirés.**

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information et vous remercie, chers parents, pour votre précieuse collaboration.

En attendant patiemment la fin de ce confinement, prenez soin de vous et de vos proches.

Bien cordialement,



NEY Daniel
Directeur